



Paris, le 6 mai 2021

DECLARATION LIMINAIRE CGT PJJ

CTC DU 6 mai 2021

Madame la Présidente,

Depuis presque 1 an et demi, la crise sanitaire a mis à rude épreuve la fonction publique. La PJJ n'a pas été épargnée et le travail au quotidien de l'ensemble des personnels n'a pas toujours, loin de là même, été facilité par notre administration. Le président de la République dans sa dernière allocution a tracé la voie du dé-confinement. Nous espérons également de votre part des directives claires, limpides et appliquées rigoureusement sur l'ensemble du territoire national, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.

Ce jour, nous poursuivons l'étude du bilan social 2019. Nous le rappelons, si l'étude d'un tel document doit être indispensable, quel est l'intérêt d'étudier un bilan social qui est presque désuet. Des chiffres et des chiffres sans analyse... Et pourtant, ce document doit permettre de mettre en lumière l'écart qui existe entre le travail prescrit et le travail réel ? A moins d'un an des élections présidentielles, les réformes s'enchaînent, la multiplicité des audiences et instances de dialogue social le démontre bien. Les organisations syndicales sont noyées dans la masse des documents à étudier ainsi que par la frénésie des instances. Que dire également des agents qui à l'aube de la mise en place du CJPM, des états généraux de placement, de la mission insertion, parviennent de plus en plus difficilement à trouver ou à mettre du sens dans leurs missions. Dans cette déclaration, nous ne pouvons pas, ne pas nous arrêter un instant sur le dialogue social, partie intégrante de ce bilan.

Vos expérimentations et bilans ne viennent servir que les intérêts et ambitions du politique. Leur objectif est complètement dévoyé dans un unique but : affaiblir davantage le statut de fonctionnaire avec un nombre de contractuels grandissant par exemple, mais aussi une casse du service public progressive dans la digne lignée des ordonnances travail, maintenant de la loi de transformation de la fonction publique et bientôt de la future loi 4D.

Les pouvoirs publics ne cessent de diviser et de discréditer les organisations syndicales, ce qui favorise notamment la prise à partie inacceptable de représentants de la CGT lors de la manifestation parisienne du 1^{er} mai dernier. Nous en profitons au passage pour remercier les autres organisations syndicales et fédérations pour leur soutien qui rappelle que face à l'adversité l'unité est toujours possible.

Ne nous trompons pas d'ennemi ! Les organisations syndicales sont bien là pour défendre les intérêts des salariés contre le grand capital. Les agents de votre administration souhaitent faire

du travail de qualité. A vous de leur en donner les moyens, plutôt que de les épuiser, de les diviser, de les mettre en concurrence par des techniques de management appliquées dans le privé. Gardons tous en tête que ceux pour quoi ou plutôt pour qui nous sommes tous censés œuvrer sont bien nos usagers. Prenez-le en considération avec les propositions des organisations syndicales mais surtout en écoutant réellement la réalité des agents sur les terrains. Il serait temps d'avoir une connaissance affûtée des métiers de la filière socio-éducative mais également de tous les autres qui constituent notre administration et qui participent tous à la prise en charge des usagers, afin aussi de comprendre que ce travail se construit autour d'une équipe unifiée.

La dernière modification de la circulaire RIFSEEP pour la filière socio-éducative illustre parfaitement votre conception du dialogue social. Nous exigeons d'ailleurs sur ce point un arbitrage de votre part, car rappelons-le, vous étiez absente lors de ce dernier CTC. La **CGT PJJ** avait proposé deux avis qui ont obtenu un vote unanime favorable des organisations syndicales. Nous rappelons que nos deux avis permettaient d'une part un alignement de l'IFSE des éducateurs du groupe 3 sur celui des ASS et d'autre part un alignement du forfait « changement de grade » avec également celui des ASS. Nous maintenons notre revendication car elle est tout à fait légitime et l'évidence de cet alignement est partagé par les professionnels et l'ensemble des organisations syndicales. Au regard de votre absence lors de ce CTC, nous vous demandons aujourd'hui un arbitrage politique sur ces deux avis votés à l'unanimité des OS.

A quoi servent ces instances alors si tout est joué d'avance et si même le vote unanime des organisations syndicales n'est pas pris en considération. Nous tenons juste à rappeler que contrairement à vous, nous avons été élus par les agents pour défendre leurs intérêts. Démontrez maintenant que votre nomination sert également les intérêts des agents « de la maison » comme vous aimez à le dire mais aussi et surtout ceux des usagers. Les paroles doivent pouvoir être suivies d'effets et les organisations syndicales attendent les actes maintenant. Nous réaffirmons notre demande d'être associée à toutes les futures négociations salariales et indemnitaires pour tous les corps de la PJJ.

Nous finirons sur cette logique avec la note concernant les ASS. Si les organisations syndicales vous ont fait part de nombreux retours, vous pouvez aujourd'hui démontrer par vos arbitrages que vous servez réellement l'intérêt des professionnels et des usagers et non pas uniquement une logique comptable, uniquement prête à faire des économies inutiles au détriment de la qualité des prises en charge. Donnez-leur donc les moyens de bien travailler ! Pour **la CGT PJJ**, cela doit aussi passer par un plan de recrutement immédiat et pérenne d'ASS pour l'ensemble des services de milieu ouvert mais aussi pour les autres services de la PJJ.

Madame la Présidente, vous voulez nous convaincre de votre bonne foi, agissez en ce sens !